

1910 il l'est bien moins aujourd'hui, car les ramifications sont plus nombreuses. M. Grigg reconnut l'existence d'une coalition sur l'océan Atlantique et cita comme preuve le fait des relèvements immédiats, notables et successifs du tarif dès la vente de la ligne Elder-Dempster à un membre de la North Atlantic Steamship Conference. Il désigna spécifiquement la marchandise et en qualité de représentant du gouvernement anglais, nous pria d'agir. Le gouvernement de sir Wilfrid Laurier, dans une lettre adressée par moi-même au commissaire en chef des chemins de fer esquissa un projet. Je viens de faire lecture de la réponse, laquelle, pour dire le moins, est un refus catégorique d'établir un tribunal mixte. Que dit l'amendement de mon honorable ami? Voici l'amendement proposé par l'honorable député de Burrard (M. Clark) parlant au nom de l'opposition:

Je propose donc que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu, — Que la réglementation efficace des frets maritimes ne peut être exercée sans la collaboration de toutes les parties de l'Empire, et seulement par un corps où elles seraient toutes représentées; que le contrat du Gouvernement avec sir William Peterson, basé sur le rapport de W. T. R. Preston, est mal inspiré...

Et le reste. Cet amendement nous demande à nous en ce Parlement du Canada en qualité de représentants du public, d'adopter une résolution priant le gouvernement britannique de faire une chose qu'il refusa de faire en 1910. Est-ce là une proposition pratique? Je puis avouer franchement aux honorables membres, dès maintenant, mon opinion personnelle là-dessus: que ce pays n'arrivera jamais à réglementer les frets maritimes au moyen d'une organisation où figureront les différentes parties de l'Empire. Nous sommes ici pour veiller aux intérêts des citoyens canadiens, et si ce projet avorte, le Gouvernement tâchera d'en élaborer un autre qui n'échouera pas. Je répète encore à dessein qu'il n'y a aucun résultat à attendre de cet amendement qui demande au gouvernement anglais d'instituer une commission comme celle qu'on avait demandée il y a quelques années, lorsque la situation était encore plus critique et que le gouvernement anglais avait refusé. La Grande-Bretagne s'intéresse beaucoup au commerce maritime. Elle en est jusqu'à un certain point maîtresse dans le monde entier et, sans parti pris, je dirai que les Anglais s'intéressent au succès de leur plus grande industrie, c'est-à-dire le transport maritime, et ne s'intéressent pas à l'abaissement des tarifs dont ce commerce bénéficie.

M. MACLEAN (York-Sud): Le ministre veut-il nous dire si l'on a déjà rendu public [L'hon. M. Graham.]

le document qu'il nous a cité touchant la politique du gouvernement anglais?

L'hon. M. GRAHAM: Je n'en suis pas sûr, mais c'est la première fois que je le rends public. On me posait la question suivante: Le gouvernement anglais a demandé une réponse à son dernier document; qu'avez-vous répondu? Je n'ai rien répondu du tout. Je sais quand je cours au devant d'un refus.

M. CALDWELL: Ce document est-il dans les archives du département depuis ce temps-là?

L'hon. M. GRAHAM: Il était au bureau de la commission des chemins de fer; voilà plusieurs jours que je fais des recherches assidues pour trouver certaines choses. Je croyais me rappeler assez bien où elles se trouvaient, mais je voulais avoir les documents mêmes. On m'a demandé, je le répète, ce que j'avais répondu au gouvernement anglais au sujet de sa proposition d'enquête. Autant que je peux me rappeler, je n'ai rien répondu, et je crois que ma mémoire ne me fait pas défaut, car ce que nous cherchions, ce n'était pas une enquête, mais le moyen de fixer les tarifs maritimes. Nos expéditeurs de différentes parties du Canada affirmaient que les tarifs étaient trop élevés et nous voulions trouver le moyen de les réglementer, comme je l'ai exposé cet après-midi. Je dirai franchement qu'à mon avis, la proposition d'enquête était une façon d'éviter la question et le but que nous visions.

M. MACLEAN (York-Sud): Pourquoi ne pas avoir eu recours aux grands moyens?

L'hon. M. GRAHAM: Nous croyons en avoir un maintenant.

Une VOIX: Preston?

L'hon. M. GRAHAM: Les honorables députés parlent toujours de Preston au lieu de s'occuper des tarifs de transport. Je tâche de m'en tenir au sujet en discussion.

M. CHAPLIN: Pourquoi le ministre l'a-t-il envoyé là-bas, s'il savait tout d'avance?

L'hon. M. GRAHAM: Mon honorable collègue sait que le député de Oxford-Sud (M. Sutherland) serait resté sur le carreau si nous n'avions pas retiré Preston. Je tiens à suivre de très près mon texte, car il est très significatif et mes honorables collègues vont s'apercevoir qu'ils étaient dedans jusqu'aux oreilles et qu'ils avaient la même idée en tête. Le gouvernement anglais refusa d'instituer une commission mixte. Nous disons aujourd'hui qu'il est futile et absurde de proposer un amendement sollicitant ce qui a déjà été refusé, comme toute la Chambre le sait.